La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3156 - Mardi 15 Mai 2018 - Prix : 200 Fc

ENQUÊTE SUR LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

La justice passe à la vitesse supérieure



DÉVELOPPEMENT

Accélérer les progrès vers l'éradication de la pauvreté extrême

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Mai 2018

Lever du soleil:
06h 15mn
Coucher du soleil:
17h 51mn

Fadjr :	05h 03mn
Dhouhr :	12h 07mn
Ansr :	15h 06mn
Maghrib:	17h 54mn
Incha:	19h 08mn



DÉVELOPPEMENT

Accélérer les progrès vers l'éradication de la pauvreté extrême

La banque mondiale a lors d'un atelier au Golden Tulip présenté le document de diagnostic systématique et a établi le rapport sur l'évaluation de la pauvreté. C'est au cours d'une analyse rigoureuse que le document de diagnostic est réalisé afin d'identifier les principaux défis et opportunités pour accélérer le progrès vers l'éradication de la pauvreté extrême et la promotion de la prospérité partagée.

A en croire les représentants de la Banque Mondiale, les Comores figurent parmi les pays les plus pauvres. Les Comores qui se situent au 159e rang (sur 188) du classement de l'indice de développement humain de l'ONU en 2015, doivent surtout lutter contre la faim et la malnutrition. Pour ce qui est du rapport, la Banque mondiale utilise des données des enquêtes EIM 2004 et EESIC 2014 pour établir un diagnostic solide de la pauvreté et des inégalités aux Comores et pour apporter de nouveaux éléments permettant de mieux orienter les politiques qui aspirent à les réduire.

Pour Razit Pertev, représentant résident pour les Comores en région Afrique, cet exercice est fait en consultation avec le gouvernement comorien. « Cet exercice doit nous permettre de voir et de savoir ce qui va et ce qui ne va pas afin de trouver là où il faut mettre l'accent », explique Razit Pertev. Selon lui, ce même exercice nécessite la contribution progressive des experts et une consultation accentuée au niveau national.

Quant à Nadia Belhaj Hassine, économiste principale de la Banque mondiale et experte ayant établi le rapport et le document du diagnostic, la pauvreté aux Comores ne cesse d'évoluer et ce rapport sert à faire une étude et projeter dans tous sens la solution afin de la réduire ou de la maintenir à un niveau stable. « La pauvreté aux Comores est localisée dans certaines zones géographiques et c'est ce problème qu'il faut essayer de réduire, d'homogénéiser le niveau de vie soit entre les villes soit entre les zones urbaines et rurales » indique l'économiste de la Banque Mondiale.

« Malgré la baisse de la pauvreté au cours des 10 dernières années, la disparité entre le monde urbain et le monde rural ne cesse de s'intensifier avec le temps avec presque 70% des pauvres concentrés dans les zones rurales », a-t-elle révélé. Même au niveau des îles, le constat est fait. Anjouan et Mohéli enregistrent un taux considérable en pauvreté qu'à la Grande Comores. « Le problème c'est qu'Anjouan concentre un très grand nombre de personnes pauvres, comparé à Ngazidja et même à Mohéli où la densité de la population reste en général très faible », indique l'experte. Beaucoup d'informalité, économie moins développée permettant à la population des deux îles (Anjouan et Mohéli) de participer au marché de l'emploi en ayant des emplois productifs leur permettant de sortir de la pauvreté tels sont les arguments de cette experte.

Qu'en est-il de la diaspora ?

Son apport n'est pas négligeable. La diaspora contribue au développement économique du pays. « Le transfert de fonds de la diaspora a un impact positif et un impact négatif à la fois. D'un côté, elle aide les familles pauvres à maintenir un certain niveau de vie relativement décent, elle aide aussi à maintenir l'équilibre de la balance commerciale au niveau du pays, par contre elle a un effet à réduire les incitations à chercher des emplois productifs. On peut alors dire que la jeunesse repose tout l'espoir dans l'assistance de cette diaspora », s'indigne la même experte.

Par rapport aux autre pays de la région indianocéanique, l'incidence de la pauvreté est moins considérable. A en croire l'experte, le niveau de pauvreté des Comores est aussi plus faible que le reste du monde et des autres régions africaines. « Si on se met à comparer le niveau de pauvreté à des îles comme Maurice, Seychelles, la pauvreté est dix fois plus importante qu'aux Comores. Je pense que les Comores ont des atouts, avec une population jeune et éduquée qui peut leur permettre d'atteindre un niveau faible de pauvreté comme on est en train de l'observer au Zimbabwe et aux Seychelles qui sont des économies aussi bien sinon moins dotées qu'aux Comores s'il y a une intensification des bonnes politiques. Soit en termes d'accès aux services pour les populations pauvres, en améliorant l'infrastructure, en aidant le secteur privé à se développer à produire des emplois formels, l'économie des Comores pourrait atteindre un niveau meilleur que celui observé dans les îles voisines », explique-t-elle.

Pour conclure Nadia Belhaj Hassine montre que le problème de cette économie n'est pas le chômage. Le souci de la participation au marché du travail reste néanmoins l'obstacle majeur. Les jeunes qui sont en phase de finir leurs études ne sont pas incités à chercher du travail parce que « les seules possibilités qui s'offrent à eux, soit d'être employé du gouvernement et des administrations publiques, soit de travailler dans le secteur informel ».

A.O Yazid

DEUXIÈME TOUR DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'UDC

Said Omar se rallie à Ahmed Ouledi

Said Omar Said Hassane, arrivé en troisième position lors du premier tour de l'élection du président de l'Université des Comores, a annoncé son soutien au candidat Ouledi Ahmed. Said Omar, pour qui Ouledi est le candidat dont les objectifs se rapprochent le plus des siens, appellent les électeurs à soutenir son candidat pour sauver l'université.

Entre Ouledi et Abdoulhakim, le choix est vite fait pour Said Omar. En présence de plusieurs professeurs de l'université, le candidat malheureux a annoncé son soutien à Ouledi Ahmed. "Je tiens tout d'abord à remercier ceux qui m'ont donné leur confiance. Le bon Dieu en a décidé autrement et je dois m'y soumettre", a déclaré dans un point de presse tenu vendredi à Moroni celui qui est arrivé troisième avec 9% lors du premier tour.

Abdoulhakim Mohamed Chakir (47%) et Ouledi Ahmed (32%) vont s'affronter au deuxième tour des élections pour la présidence de l'Université qui devait se tenir initialement hier lundi 14 mai avant d'être reporté par le ministre de l'éducation nationale. « Durant la campagne, je n'ai cessé de défendre mon programme. Aujourd'hui, je me dis qu'il faut que je cherche quelqu'un dont le programme se rapproche du mien. Et celui du Dr Ouledi correspond à ce que j'ai prôné », a annoncé Said Omar Said Hassane.

Pour lui, il est impératif que l'Udc remplisse toutes les conditions nécessaires pour prétendre à la norme internationale. « Lorsque j'étais directeur des ressources humaines, j'ai pris toutes les mesures pour supprimer tout acte qui ne correspondait pas à l'image de l'Université. (…) J'ai initié les concours pour intégrer l'administration », a renchéri Said Omar. Revenant sur la situation à l'Udc, il a dévoilé et déploré que certains encadreurs vendent les sujets de mémoire. « La plupart de ceux-là se trouvent de l'autre coté », dira-t-il, faisant allusion aux soutiens du deuxième candidat.

« J'appelle toux ceux qui m'ont accordé leur confiance à la donner à mon ami Dr Ouledi. Nos programmes à tous deux se penchent sur les problèmes de transport, d'hébergement et la capacité d'accueil ». Et parce que « l'union fait la force », Said Omar appelle tous ceux qui n'avaient pas le candidat Ouledi en première option de revoir leur position et les rejoindre pour dit-il, sauver l'université.

Ibnou M. Abdou



Said Omar Said Hassane apporte son soutien à Ahmed Ouledi

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse postale :_____ email :_____

Tél. :_____ Fax :_____ Mob_____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n°_____
Virement bancaire /__/ réf. :_____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

ENQUÊTE SUR LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

La justice passe à la vitesse supérieure

La justice a décidé de passer à la vitesse supérieure sur l'enquête du programme de la citoyenneté économique. Douze noms parmi lesquels, celui de l'ancien chef de l'État, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi sont interdits de quitter le territoire et l'île où ils se trouvent. Parallèlement, cinq personnalités ont été auditionnées hier lundi par la gendarmerie nationale dans le cadre de cette affaire.

La machine judiciaire est enclenchée à la vitesse grand « v » dans l'affaire de la citoyenneté économique. Au lendemain de l'accueil populaire d'Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, l'ancien président de la République et 11 autres personnes dont des anciens vice-présidents, des anciens ministres et des anciens directeurs généraux de sûreté et de la police nationale se voient interdire de quitter le territoire national.

« Attendu que selon les éléments de l'enquête en cours les personnes dont les noms suivent sont appelées à être entendu incessamment et être mis à la disposition des enquêteurs », lit-on dans cet « ordre d'empêchement » émise par le parquet de la République. Il s'agit de – Zoubeir Ahmed Soufiane – Abou Achirafi Ali Bacar – Mohamed Bacar Dossar – Mmadi Ali – Ahmed Abdallah Mohamed Sambi – Ikililou Dhoinine – Abdousatar Mohamed Sambi – Bacar Houmadi – Nourdine Bourhane – Mohamed Ali Soilih – Ibroihima Mouhamed Sidi – Hair Elkarim Hilali. Des personnalités qui pour éviter toute concertation frauduleuse, selon l'ordre publié par le procureur de la République « sont astreintes dès la publication de cette mesure, de ne pas quitter le territoire national d'une part et d'autre part de ne pas quitter non plus l'île où ils se trouvent actuellement ».

Au même moment, six personnalités dont le vice-président de l'assemblée et ex-président de l'enquête parlementaire Dhoihir Dhoulkamal ont été auditionnées hier lundi par la brigade de recherche de la gendarmerie nationale. L'ancien vice-président Nourdine Bourhane, le député Abou Achirafi Ali Bacar et ancien directeur de la sûreté nationale ainsi que d'autres hauts dignitaires se sont présentés à la gendarmerie de Moroni à 8h30, selon une source proche de l'enquête.

« C'est une enquête préliminaire consistant à prendre connaissance des faits », a-t-elle précisé. Des premières auditions qui seront suivies par une enquête de fonds. Comme pour dire qu'il faut s'attendre à une longue enquête. A l'heure que nous mettions sous presse, tous les prévenus ont été relâchés après l'audition. A noter que l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi sera auditionné ce mardi matin.

Maoulida Mbaé

l'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45 ou 334 33 79

CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Youssoufa Mohamed Ali: "*La justice fera son travail de manière impartiale et sans influence* "

Le directeur de cabinet de la présidence s'est exprimé hier sur la question de la citoyenneté économique et le référendum. Alors que l'ancien rais, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi ainsi que douze autres personnalités sont convoquées à la gendarmerie dans le cadre de l'enquête sur la vente de passeports, Youssoufa Mohamed Ali assure que « la justice fera son travail de manière impartiale et sans influence ».

Douze personnalités politiques ont été convoquées hier lundi à la gendarmerie nationale pour être entendues dans le cadre de l'enquête sur la citoyenneté économique. Le directeur de cabinet de la présidence de la république en charge de la défense est revenu sur ces auditions et a montré le souci du gouvernement de connaître la vérité sur cette affaire. Pour Youssoufa Mohamed Ali, « la justice fera son travail de manière impartiale et sans influence » et les personnes citées dans cette affaire répondront de leurs actes en toute liberté.

« On a vu des présidents et des ministres auditionnés à l'étranger sans que cela ne pose de problème d'ordre national. Nous, on ne veut de mal à personne. On veut juste savoir ce qui s'est passé dans cette affaire de la vente de passeports et connaître les niveaux de responsabilité des personnes impliquées », déclare-t-il. Dans cette enquête préliminaire, on peut souligner la présence de deux anciens présidents de la République, d'anciens ministres des finances de l'époque Sambi et des députés.

« *Plusieurs personnes ont participé à la procédure de vente de passeports ». Youssouf Mohamed Ali a émis le souhait que les anciens présidents soient entendus à leurs domiciles. Pour le directeur de cabinet en charge de la défense, cette affaire n'est pas une affaire politique. « La population ne cesse de demander justice sur les détournement des deniers publics (...). Aujourd'hui, on a commencé par ça et demain, ça sera une autre affaire* », ajoute-t-il comme pour répondre à ceux qui voient en cette procédure, une volonté du gouvernement d'écarter de la prochaine élection présidentielle, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi dont la quote de popularité n'est plus à démontrer.

« Demain, on va partir. Il se peut que le prochain régime nous interroge sur nos actions. Qui sait ? », ajoute-t-il. Le directeur de cabinet du président Azali s'est dit un peu étonné de l'attitude de l'ancien président Sambi, de donner carte blanche à un étranger pour recevoir l'argent de la vente des passeports dans un compte personnel. « Donner carte blanche à un étranger pour gérer cet argent n'est pas un détournement. C'est une haute trahison envers la Nation! », a-t-il lâché.

Youssoufa Mohamed Ali est revenu sur la révision constitutionnelle annoncée par le président de la République pour le 30 juillet prochain. « On était là ! On a vu en 2009. L'ancien président Sambi a fait un référendum et n'a pas été inquiété. Aujourd'hui, le président Azali va en faire autant. Sûrement, il y'a ceux qui n'en veulent pas de ce référendum. Qu'ils votent. Mais ne semez pas le trouble », martèle-t-il. Hanté par le spectre du séparatisme, le gouvernement espère convaincre de sa bonne foi. Alors que l'opposition rejette les conclusions des assises nationales, qu'ils jugent non inclusives, ainsi que le référendum portant révision de la Constitution, le chef de cabinet se montre intransigeant: « Qu'ils arrêtent leurs menaces! Ils ont dit qu'on ne va pas faire les assises, on les a faites. Ils ont dit qu'on ne va pas mettre en œuvre les recommandations des assises, on le fait ».

Mohamed Youssouf


Youssoufa Mohamed Ali directeur de cabinet du président Azali

SUSPENSION DES VOLS RÉGIONAUX

Le directeur de l'aéroport clarifie les choses

Le directeur général de l'AIMPSI a expliqué hier au cours d'une conférence de presse, ce qui s'est passé dimanche dernier, après que les vols domestiques aient été suspendus. Pour Yasser Ali Assoumani, il s'agit « d'une affaire d'argent mais pas une affaire politique » comme certains ont pu le croire. Les compagnies inter-ile et Ab-Aviation auraient des dettes de plus de 150 millions auprès de cet établissement public.


Yasser Ali Assoumani directeur de l'AIPSI

Dimanche, les vols reliant les îles de l'archipel ont été suspendus. Un incident survenu alors que l'ancien rais, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi voulait se rendre à Anjouan, et interprété par ses partisans comme « une tentative de sabotage ». Le directeur général de l'aéroport international, qui a tenu à clarifier cette histoire, a nié toutes ces allégations.

« *Tout d'abord, c'est une affaire d'argent mais pas une affaire politique* », a déclaré Yasser Ali. Le directeur de l'Aéroport International Prince Said Ibrahim accuse les compagnies d'être à l'origine d'une propagation de fausses informations.

« *Inter-ile a une dette de plus de 24 millions depuis 2017 et Ab-aviation a plus de 126 millions* », a révélé le directeur. Yasser Ali Assoumani se demande pourquoi les responsables des compagnies n'ont pas informé leurs clients de la situation au lieu de propager des mensonges.

Les usagers, empêchés de quitter Moroni pour Anjouan ou Mohéli se demandent pourquoi cela a curieusement coïncidé avec le jour de départ programmé de l'ancien président Sambi ?

Ibnou M. Abdou

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les experts étudient la vulnérabilité des Comores

La vice-présidence en charge de l'environnement, avec l'appui de l'Agence Française de Développement, a organisé un atelier d'examen national et de validation de l'étude de vulnérabilité face au changement climatique en Union des Comores. L'étude portait sur huit secteurs dont des mesures d'adaptation ont déjà été trouvées.

Des acteurs de la pêche, de l'environnement, de la santé et de l'agriculture et des partenaires au développement se sont réunis hier lundi, dans un atelier d'examen national et de validation de l'étude de vulnérabilité face au changement climatique en Union des Comores. L'objectif est de fournir au niveau national, un document qui prend en charge les éléments qualitatifs et quantitatifs par rapport au changement climatique.

« Cette rencontre est le fruit d'une concertation qui était un peu plus longue; deux missions aux Comores avaient déjà eu lieu. Le but est d'échanger avec tous les experts nationaux qui ont des capacités spécifiques par rapport aux 8 secteurs qui ont été déjà choisis pour approfondir cette étude », a fait savoir Daniel Ali Bandar, le consultant national en charge de la question. La mission consistait pour les experts, d'étudier la vulnérabilité de la pêche, l'agriculture, les ressources en eau, les infrastructures physiques, la biodiversité, la santé et les zones côtières au niveau national.

« Aujourd'hui, nous sommes là pour procéder à la validation du document. Les experts ont tous été consultés auparavant. Les analyses et observations ont été faites. Et ce document servira de référence pour le pays sur la vulnérabilité des changements climatiques en Union des Comores », poursuit-il. Etant déjà une étude de référence, le consultant national a expliqué que la présente étude a permis d'avoir des données sur les huit secteurs et avoir une idée sur les solutions à mettre en place pour faire face au changement climatique au niveau national.

« Il ne suffit pas de dire qu'il y a un dérèglement ou une manifestation quelque part mais il faut aussi les solutions à adapter. Et les mesures d'adaptations sont déjà établies par rapport à chaque secteur », avance le consultant national. En parallèle, des fiches de projets ont été préparées. L'Agence Française de Développement va financer la mise en œuvre des mesures d'adaptation de trois secteurs.

Mohamed Youssouf

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dakar a abrité la 4ème édition du forum africain sur le développement durable

"Faire entendre sa voix".

La quatrième session du Forum régional africain sur le développement durable (ARFSD) s'est tenue à Dakar, au Sénégal, les jeudi et vendredi 3 et 4 mai 2018, avec des ateliers pré-événement le mercredi 2 mai 2018. Plus de 300 représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, de groupes majeurs et d'autres parties prenantes. Tenu en préparation du Forum politique de haut niveau (FPHN) de 2018 sous les auspices du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), le Forum s'est réuni sous le thème «Transformation vers des sociétés durables et résilientes».



Lors de cette réunion, les délégués ont discuté de plus de 50 messages clés à présenter au FPHN. Ils se sont réunis en sessions parallèles, en groupes de rédaction et en plénière pour discuter des objectifs de développement durable (ODD). Ce forum, qui a été présidé par le 1er ministre sénégalais Mahammed Boun Abdallah Dionne a été initié par les Nations Unies à travers le Conseil économique et social, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le forum avait pour but de présenter et d'examiner des résultats et recommandations de politique générale venant des divers groupes de travail pour l'atteinte des objectifs de l'agenda 2030-2063.

Selon Nassim Oulmane, Chef de la Section de l'économie verte et des ressources naturelles de la Division des initiatives spéciales, de la CEA, l'intérêt du thème choisi pour une Afrique qui "souhaite redoubler d'effort pour traduire la croissance économique rapide en développement durable et inclusif, grâce à des stratégies de développement orientées sur la diversification économique, la création d'emplois, la réduction des inégalités et l'accès aux services de base."

Lors de la Table ronde sur l'apprentissage par les pairs le Cap-Vert a souligné l'importance de «localiser» la mise en œuvre des ODD et l'importance d'identifier de nouveaux mécanismes financiers pour progresser vers l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063. Leur plan de développement national s'appelle officiellement «Plan stratégique de développement durable

Lors de la séance plénière de clôture, Giovanie Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA, a déclaré que la Commission présentera les messages clés de l'Afrique au FPHN en juillet et a félicité le Forum d'avoir envoyé un signal fort à la communauté internationale. .

Pour sa part le Président de la session, Dieng, a proposé de partager l'expertise scientifique et technologique du Sénégal avec les pays intéressés pour aider à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Il a exhorté le continent à "faire entendre sa voix".

Par ailleurs, le Maroc a exprimé son intérêt pour accueillir la cinquième session de l'ARFSD, et les délégués ont accueilli favorablement cette offre. Le président de la session, Cheikh Dieng, Sénégal, a rappelé que, dans la rotation convenue, l'Afrique australe devrait accueillir la prochaine réunion, mais que, faute d'autres manifestations d'intérêt, le Maroc serait le prochain hôte du Forum.

Mmagaza

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :
Le Select 773 00 31

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

TREMBLEMENT DE TERRE À MAYOTTE

Les 3 autres iles hors de danger

Depuis plusieurs jours, les iles de La Réunion et Mayotte sont frappées par de forts tremblements de terre. On parle d'une fissure de la plaque africaine. Au niveau des trois autres îles de l'archipel des Comores, l'Observatoire Volcanologique du Karthala tient à rassurer la population que ces événements sismiques n'ont pas d'impact sur leur sol.

Cela fait plusieurs jours que La Réunion et Mayotte sont le théâtre de tremblements de terre à répétition. Cette situation sème la panique au niveau de la population locale. Au niveau de Moroni, l'Observatoire Volcanologique du Karthala (OVK) rassure la population : ces évènements ne concernent pas directement l'archipel. « Il n'y a pas urgence pour nous. Ce sont des évènements qui se déroulent au niveau sud de la région et c'est pourquoi l'île de Mayotte a ressenti ses tremblements », avance Hamid Soulé, responsable de l'OVK.

Un communiqué pour informer la population locale de la situation devrait être publié. L'année dernière, déjà, les scientifiques alertaient sur la fissure en deux d'une plaque tectonique. Selon les travaux réalisés lors de deux croisières océanographiques par l'équipe de Satish Singh, de l'Institut de physique du globe de Paris, la plaque tectonique indo-australienne, dans l'Océan Indien, serait en train de se briser en deux.

Les scientifiques se sont notamment intéressés au bassin de Wharton, une des zones les moins fréquentées de l'Océan Indien, frappée ces dernières années par 4 violents séismes. Jusqu'ici, un tel phénomène n'avait jamais été observé par les scientifiques.

Mohamed Youssouf

La Fédération de Football des Comores (Ffc) / Interview

" Vers un nouvel équipementier pour les Cœlacanthes ? "

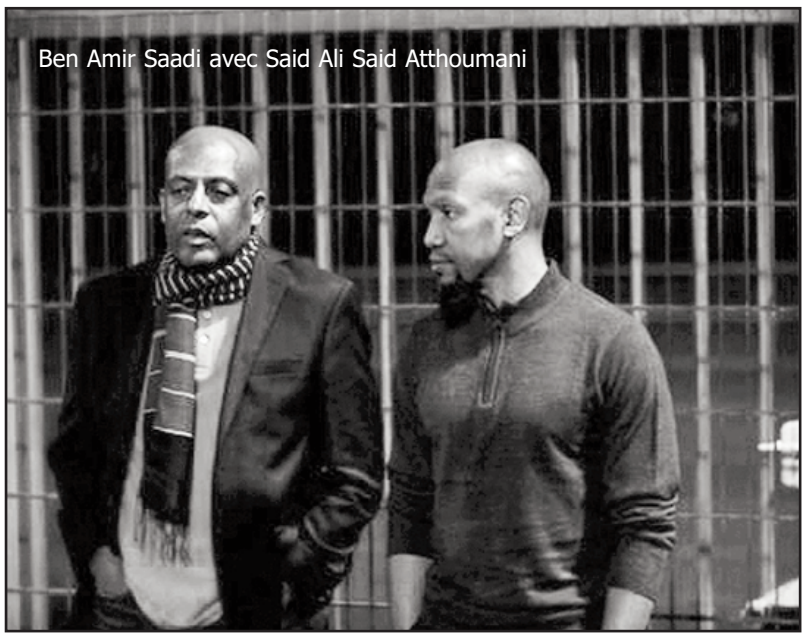
Ben Amir Saadi avec Said Ali Said Atthoumani

La Ffc a un nouveau patron en la personne de Saïd Ali Saïd Athoumani. Mais, les sociétés qui travaillent avec l'instance restent les mêmes, et parmi elles, figure en position dominante la société Maana, celle qui habille l'équipe nationale des Comores, les Cœlacanthes. Votre journal, La Gazette des Comores/Hzk presse, s'est entretenu avec Ben Amir Saandi, le chargé des relations publiques de Maana, également membre du staff administratif des Cœlacanthes. Il répond à nos questions.

Question : La Ffc a un nouveau président. Comment sont les rapports de votre société Maana avec la nouvelle équipe dirigeante de cette haute instance du football?

Réponse : Lors de notre séjour au Maroc, dans le cadre du stage du mois de mars pour affronter le Kenya, j'ai eu à échanger avec le nouveau président à ce sujet. Il voulait, à juste titre, connaître les termes contractuels qui lient la FFC à Maana. Je lui ai donc remis le contrat qui a été élaboré et remis au président Salim Tourqui pendant sa mandature et qui porte sur une durée de 3 années renouvelables. Seulement, le document est resté dans les tiroirs de la Ffc et n'a jamais été signé. Et à ce jour, nous attendons toujours le retour de la nouvelle direction.

Question : Selon vous pourquoi ce silence ?

Réponse : Il semblerait que la Fédération étudierait d'autres propositions d'équipementiers qui souhaiteraient habiller les Cœlacanthes. Ce qui n'est pas pour nous déplaire car l'un des objectifs de Maana était de susciter l'intérêt d'autres partenaires pour l'équipe nationale aussi bien en termes d'équipement que de marketing. Nous souhaitons simplement que la direction clarifie les choses le plus rapidement possible pour être fixé, car quoi qu'il advienne, nous sommes déjà très heureux d'avoir initié cette touche de professionnalisme qui manquait aux Cœlacanthes et j'espère que cela continuera ainsi avec ou sans nous.

Question : Et peut-on connaître les principaux termes du contrat qui vous lie à la Ffc ?

Réponse : Comme vous savez, il est très difficile aujourd'hui pour les nations africaines, hormis les ténors du continent qui participent régulièrement à la coupe du monde, de bénéficier d'un contrat équipementier qui les prend entièrement en charge sans contre partie financière. En général, en contrepartie d'un parrainage de l'équipe première sur les équipements, les équipementiers exigent que toutes les équipes nationales s'équipent avec leur marque en offrant un prix préférentiel à la Fédération et la possibilité de développer du merchandising. C'est d'ailleurs un modèle économique qui est aussi utilisé en Europe auprès des équipes amateurs et certaines équipes professionnelles qui ont une faible exposition médiatique. L'avantage de l'offre de Maana à la Ffc, c'est que nous nous sommes engagés à équiper gracieusement toutes les sélections de la fédération sans aucune contrepartie financière. De plus, Maana s'est également engagée à verser une subvention à la Ffc sur un pourcentage des bénéfices des ventes annuelles des produits parrainés. Pour l'heure, notre équipementier ne dégage pas encore de bénéfices mais nous espérons que ce sera le cas très prochainement avec l'ouverture d'une boutique officielle à Moroni.

Question : Maana, votre société équipe les Cœlacanthes, seniors et jeunes. Si ce n'est pas indiscret, peut-on évaluer l'intérêt que votre société tire de cette relation?

Réponse : Il faut d'abord savoir que Maana a été crée pour répondre à un besoin qui faisait régulièrement défaut à notre sélection. Comme toute structure économique, son objectif est d'engendrer plus de recettes que de dépenses. Si ce n'est pas encore aujourd'hui le cas, nous sommes en bon chemin pour y parvenir dans les années à venir. Maana n'a que deux ans et demi d'existence et l'intérêt que notre société tire principalement de la relation avec la Ffc est sans aucun doute la notoriété acquise par le professionnalisme que nous avons pu développer et apporter aux Cœlacanthes. Beaucoup de personnes, notamment à la fédération, étaient sceptiques sur la viabilité de notre projet. Je pense que nous avons aujourd'hui prouvé notre savoir-faire même s'il y a encore de nombreux domaines où nous devons nous améliorer. Et nous y travaillons.

Question : Mais quand il s'agit des Jeux des jeunes de la Cjsoi (Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien), Maana est marginalisée. Le cas de Djibouti d'Avril 2018 illustre notre hypothèse. Pourquoi ?

Réponse : Il faudrait poser la question aux personnes concernées. Il est vrai que nous n'avons pas de partenariat avec le ministère des sports ni avec le Cosic mais nous aurions aimé, en tant que nouvel acteur dans le secteur qui a prouvé son sérieux, être consulté afin de faire part d'une proposition commerciale. Comme j'aime à le répéter, Maana est avant tout une marque comorienne à vocation utile et solidaire et j'invite les comoriens à se l'approprier. C'est pourquoi lors de mon prochain séjour aux Comores, je souhaiterai rencontrer les différentes instances sportives mais aussi les clubs, toutes disciplines confondues, pour que nous puissions lier des partenariats à court, moyen et long terme dans un esprit gagnant-gagnant, patriotique et solidaire.

Question : L'édition 2021 des Jeux des jeunes de la Cjsoi aura lieu à Maurice. Échappera-t-elle encore à Maana ?

Réponse : J'espère que nous aurons notre mot à dire en attendant il y a aussi les jeux des îles de 2019 où on peut apporter notre savoir-faire et pas que dans le football mais pour cela il faut qu'il y ait une volonté commune de vouloir travailler ensemble et faire grandir le sport comorien.

Question : Comment sont vos derniers rapports avec l'ancienne équipe de la Ffc après votre vive réaction, relative aux arriérés laissés par elle (Ffc) ?

Réponse : Nous avons gardé des rapports à la fois cordeaux et amicaux. J'ai vu régulièrement l'ancien Président Monsieur Salim Tourqui au téléphone car au-delà des rapports professionnels qui nous liaient nous avons développé des rapports respectueux. Le Président Tourqui est une personne que j'estime beaucoup pour ce qu'il a apporté au football et au pays et je lui en serai toujours reconnaissant. Cela ne nous a jamais empêché d'être en désaccord sur certains points. Concernant ma vive réaction relative aux arriérés, qui ne sont toujours pas honorés, elle était juste et personne ne peut le contester. On aurait pu traiter cette situation en interne comme nous l'avons toujours fait mais après la démission de l'ancien président, toutes nos correspondances étaient restées lettre morte aussi bien au niveau de l'instance intérimaire qu'au niveau du ministère des sports qui s'était substitué à la fédération pour prendre les engagements qui nous ont conduit à faire les avances nécessaires pour que le match contre Madagascar puisse avoir lieu. Maintenant nous espérons que les choses vont petit à petit rentrer dans l'ordre. Saïd Ali Saïd Athoumani a pris l'engagement de régler cette situation en priorité et il a prouvé son engagement lors du dernier rassemblement où il a commencé à éponger certaines dettes. Je garde donc bon espoir.

Question : Les résultats des matches des Cœlacanthes sont souvent, nuls ou échecs : quand pensez-vous dominer nos adversaires comme à Maurice ?

Réponse : C'est une question qu'il faudrait poser au coach Amir Abdou mais permettez moi de vous dire je ne suis pas d'accord avec votre analyse. Sur les six derniers matchs des Cœlacanthes (A) (contre Maurice (x2), Malawi, Mauritanie, Madagascar et Kenya), les Cœlacanthes n'ont perdu qu'une fois contre le Malawi, dans les conditions que vous connaissez, et ont enregistré deux victoires (Maurice, Mauritanie) et trois matchs nuls (Maurice, Madagascar et Kenya). Donc quand vous dites souvent des nuls ou des échecs, c'est faut vu qu'il y a plus de victoires que d'échecs depuis un an et demi. Et bien souvent, comme vous l'avez remarqué, nos adversaires sont bien mieux classés que nous au classement FIFA. De manière générale, depuis qu'Amir Abdou a pris les rênes de cette équipe nous sommes en progression constante et nous espérons avoir les moyens de continuer à Aller de l'avant.

Propos recueillis par
Bm Gondet

COLLECTIF DE LA 3ème VOIE
Moroni - Union des Comores

COMMUNIQUE

Dans le cadre des concertations initiées par le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, le Collectif de la 3eme voie a été invité à un échange sur la crise franco-comorienne sur l'île de Mayotte.

Le Ministre a exposé les derniers développements dans l'évolution du dialogue et réitéré ses positions de fermeté face à la dernière décision de la France de suspendre la délivrance de visas à tous les ressortissants comoriens. Le Ministre a exprimé sa satisfaction quant aux prises de position et la pertinence des analyses du Collectif sur la crise franco-comorienne.

Le Collectif a confirmé sa disponibilité à contribuer à la recherche de solution et fortement recommandé que la question soit portée devant les instances internationales. Il a également exprimé sa préoccupation quant à la coïncidence de cette crise avec le projet de révision interne des institutions et recommandé que le gouvernement comorien priorise la question de Mayotte avant tout autre agenda.

Fait à Moroni le 13 Mai 2018

Le Collectif de la 3ème Voie

Pour tout contact : Nadia Tourqui (360 66 74) ; Samia Madjid (335 80 32) ; Kamal'Eddine Saindou (344 26 90)

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES (FFC)

Une vingtaine des stagiaires, sans filles, à l'œuvre à Moroni

Après le ramadan, au menu de la Ffc, la mise en place d'un championnat des U15, sous la responsabilité des Ligues de Moili, Ndzouani et Ngazidja. Le déroulement des matches sera confié à des jeunes arbitres, formés fraîchement à Moroni, Fomboni et Mutsamudu, du samedi 12 au lundi 14 mai 2018. A Ngazidja, tout se déroule à Moroni : la théorie au Lycée. Pour la phase pratique, les formateurs, Zeodine Abdou et Docteur Moussa, ont privilégié la pelouse synthétique pour servir de champ d'apprentissage.

A Ngazidja, les arbitres qui vont assurer le déroulement du championnat des jeunes de moins de 15 ans, viennent de suivre un encadrement pédagogique et technique. Ce sont les cinq districts opérationnels de l'île qui ont présenté les stagiaires, exclusivement masculins. La politique du genre paraît être marginalisée. L'instructeur Dr Moussa explique : « L'objectif de la formation, c'est de préparer des jeunes arbitres pour diriger les compétitions des jeunes, notamment des U15. Les critères requis des stagiaires restent à l'appréciation de la Ligue. Pour nous, formateurs, l'essentiel, c'est la disponibilité, la volonté et l'application.

Qualité d'un match, qualité de l'arbitrage

Le samedi 12 et le dimanche 14 mai ont été consacrés pour la pédagogie en salle au Lycée de Moroni, et la pratique, le lundi 14 au stade de Moroni. Le contrôleur général de la Ligue, Chatoi, éclaircit : « Cette formation et la pratique permettront à notre instance de retenir les meilleurs pour préparer une relève de qualité ». D'élèves-arbitres, graduellement, nos stagiaires passeront en arbitres des districts. Ils seront autorisés à arbitrer des matches de D4, D3 et D2. Et plus tard, arbitres de Ligues et suite. La préoccupation de la Ligue régionale pour disposer de bons arbitres est légitime. La qualité d'un match ne dépendre-t-elle pas de la qualité de l'arbitrage ?

Bm Gondet

Sagesse comorienne

Fedha fedheha
Qui trop aime l'argent court le risque de mal tourner

Communiqué du COMITE MAORE
Soutien aux autorités comoriennes

La France par la voie de son ambassadrice a suspendu, à compter du 4 mai 2018 et jusqu'à nouvel ordre, la délivrance de tous les Visas Schengen demandés par les citoyens comoriens.

Rappelons que cette mesure maintes fois répétée, à chaque crise survenue dans l'Île comorienne de Mayotte, témoigne de la violence de la France envers notre peuple.

Rappelons également que la France utilise sa puissance économique, administrative et militaire pour stigmatiser notre peuple, afin de se maintenir encore une décennie de plus dans l'Île comorienne de Mayotte.

Tout cela au mépris du droit international et aux multiples résolutions des Nations-Unis, qui l'invitent clairement à quitter le territoire comorien de Mayotte.

Le COMITE MAORE apporte son soutien aux mesures courageuses prises par le chef de l'Etat, son excellence le président Azali Assoumani, et par son ministre des affaires étrangères Monsieur Soeuf Mohamed El-Amine dans leur refus d'accepter les déplacés de Mayotte, sans une solution pérenne.

La question de Mayotte est vitale pour le devenir de la nation comorienne et pour chacun d'entre nous, le traitement qui lui est réservé par les divers régimes successifs fut parfois très choquant.

De l'intégration de l'île comorienne de Mayotte dans son giron naturel dépendra de l'évolution de notre pays vers la paix, la stabilité, la postérité, le développement économique et social.

On pourra alors dire adieu au « Visa Balladur » meurtrier, aux crises répétitives à Mayotte, et les Kwassa pourront voguer à des taches plus appropriées. Mais pour arriver à cela, il faudrait enfin accepter que le droit est de notre côté.

Il nous appartient de faire confiance à nos propres ressources dans la mobilisation internationale.

Il est de notre devoir de saisir le conseil de sécurité, le Haut-commissaire des droits de l'homme, la cour de justice internationale (CIJ), l'UA, le comité des sept, la ligue islamique, la ligue arabe ou tout autre organisme, permettant de mettre fin à l'occupation illégale par la France de l'île comorienne de Mayotte.

Le COMITE MAORE fait du triptyque souveraineté, intégrité et unité nationale son leitmotive, tout autre objet est non avenu. Vive les Comores Unifiés.

Le président du COMITE MAORE
Faouzi AHAMADA

